

# Journals

No. 128

Friday, September 26, 2003

10:00 a.m.

# Journaux

N<sup>o</sup> 128

Le vendredi 26 septembre 2003

10 heures

The Clerk informed the House of the unavoidable absence of the Speaker.

Whereupon, Mr. Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh), Deputy Speaker and Chair of Committees of the Whole, took the Chair, pursuant to subsection 43(1) of the Parliament of Canada Act.

## PRAYERS

## GOVERNMENT ORDERS

The Order was read for the second reading and reference to the Standing Committee on Government Operations and Estimates of Bill C-41, An Act to amend certain Acts.

Pursuant to Standing Order 73(1), Mr. Boudria (Minister of State and Leader of the Government in the House of Commons), seconded by Mr. Bevilacqua (Secretary of State (International Financial Institutions)), moved, — That the Bill be referred forthwith to the Standing Committee on Government Operations and Estimates.

Debate arose thereon.

The question was put on the motion and it was agreed to.

Accordingly, Bill C-41, An Act to amend certain Acts, was referred to the Standing Committee on Government Operations and Estimates.

The Order was read for the second reading and reference to the Standing Committee on National Defence and Veterans Affairs of Bill C-37, An Act to amend the Canadian Forces Superannuation Act and to make consequential amendments to other Acts.

Mr. Anderson (Minister of the Environment) for Mr. McCallum (Minister of National Defence), seconded by Mr. Easter (Solicitor General of Canada), moved, — That the Bill be now read a second time and referred to the Standing Committee on National Defence and Veterans Affairs.

Debate arose thereon.

Le Greffier informe la Chambre de l'absence inévitable du Président.

Sur ce, M. Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh), Vice-président et président des comités pléniers, assume la présidence, conformément au paragraphe 43(1) de la Loi sur le Parlement du Canada.

## PRIÈRE

## ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires du projet de loi C-41, Loi modifiant certaines lois.

Conformément à l'article 73(1) du Règlement, M. Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes), appuyé par M. Bevilacqua (secrétaire d'État (Institutions financières internationales)), propose, — Que le projet de loi soit renvoyé immédiatement au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires.

Il s'élève un débat.

La motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, le projet de loi C-41, Loi modifiant certaines lois, est renvoyé au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants du projet de loi C-37, Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes et d'autres lois en conséquence.

M. Anderson (ministre de l'Environnement), au nom de M. McCallum (ministre de la Défense nationale), appuyé par M. Easter (solliciteur général du Canada), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants.

Il s'élève un débat.

## STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

## ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

## DAILY ROUTINE OF BUSINESS

## TABLING OF DOCUMENTS

Pursuant to Standing Order 32(2), Mr. Cuzner (Parliamentary Secretary to the Prime Minister) laid upon the Table, — Government responses, pursuant to Standing Order 36(8), to the following petitions:

— Nos. 372-1816 to 372-1819 concerning gun control. — Sessional Paper No. 8545-372-42-08.

## PRESENTING PETITIONS

Pursuant to Standing Order 36, petitions certified correct by the Clerk of Petitions were presented as follows:

— by Mr. Spencer (Regina—Lumsden—Lake Centre), two concerning marriage (Nos. 372-2041 and 372-2042);

— by Mr. Mills (Red Deer), one concerning the Canadian Charter of Rights and Freedoms (No. 372-2043) and one concerning marriage (No. 372-2044).

## GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. McCallum (Minister of National Defence), seconded by Mr. Easter (Solicitor General of Canada), — That Bill C-37, An Act to amend the Canadian Forces Superannuation Act and to make consequential amendments to other Acts, be now read a second time and referred to the Standing Committee on National Defence and Veterans Affairs.

The debate continued.

## MOTIONS

By unanimous consent, it was ordered, — That, at the conclusion of debate on the motion for second reading of Bill C-37, An Act to amend the Canadian Forces Superannuation Act and to make consequential amendments to other Acts, later this day, the House proceed immediately to the consideration of Private Members' Business and that, at the conclusion of debate on motion M-288, all questions necessary to dispose of the said motion be deemed put and a recorded division deemed requested and deferred until the expiry of the time provided for Government Orders on Wednesday, October 1, 2003.

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

## QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

## AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

## DÉPÔT DE DOCUMENTS

Conformément à l'article 32(2) du Règlement, M. Cuzner (secrétaire parlementaire du premier ministre) dépose sur le Bureau, — Réponses du gouvernement, conformément à l'article 36(8) du Règlement, aux pétitions suivantes :

— n<sup>os</sup> 372-1816 à 372-1819 au sujet du contrôle des armes à feu. — Document parlementaire n<sup>o</sup> 8545-372-42-08.

## PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

Conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions certifiées correctes par le greffier des pétitions sont présentées :

— par M. Spencer (Regina—Lumsden—Lake Centre), deux au sujet du mariage (n<sup>os</sup> 372-2041 et 372-2042);

— par M. Mills (Red Deer), une au sujet de la Charte canadienne des droits et libertés (n<sup>o</sup> 372-2043) et une au sujet du mariage (n<sup>o</sup> 372-2044).

## ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. McCallum (ministre de la Défense nationale), appuyé par M. Easter (solliciteur général du Canada), — Que le projet de loi C-37, Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes et d'autres lois en conséquence, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants.

Le débat se poursuit.

## MOTIONS

Du consentement unanime, il est ordonné, — Qu'à la conclusion du débat sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi C-37, Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes et d'autres lois en conséquence, plus tard aujourd'hui, la Chambre aborde immédiatement l'étude des Affaires émanant des députés et qu'à la conclusion du débat sur la motion M-288, toutes questions nécessaires pour disposer de ladite motion soient réputées mises aux voix et le vote par appel nominal réputé demandé et différé jusqu'à la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement le mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2003.

## GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. McCallum (Minister of National Defence), seconded by Mr. Easter (Solicitor General of Canada), — That Bill C-37, An Act to amend the Canadian Forces Superannuation Act and to make consequential amendments to other Acts, be now read a second time and referred to the Standing Committee on National Defence and Veterans Affairs.

The debate continued.

The question was put on the motion and it was agreed to on division.

Accordingly, Bill C-37, An Act to amend the Canadian Forces Superannuation Act and to make consequential amendments to other Acts, was read the second time and referred to the Standing Committee on National Defence and Veterans Affairs.

## PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

At 12:57 p.m., pursuant to Order made earlier today, the House proceeded to the consideration of Private Members' Business.

The House resumed consideration of the motion of Mr. Marceau (Charlesbourg—Jacques-Cartier), seconded by Mr. Bachand (Saint-Jean), — That the Standing Committee on Justice and Human Rights study the process by which judges are appointed to Courts of Appeal and to the Supreme Court of Canada. (*Private Members' Business M-288*)

The debate continued.

Pursuant to Order made earlier today, the question was deemed put on the motion and the recorded division deemed requested and deferred until Wednesday, October 1, 2003, at the expiry of the time provided for Government Orders.

## RETURNS AND REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 32(1), papers deposited with the Clerk of the House were laid upon the Table as follows:

— by the Deputy Speaker — Minutes of Proceedings of the Board of Internal Economy of the House of Commons for June 4 and 11, 2003. — Sessional Paper No. 8527-372-13.

— by Ms. McLellan (Minister of Health) — Report of the Hazardous Materials Information Review Commission for the fiscal year ended March 31, 2003, pursuant to the Hazardous Materials Information Review Act, S.C. 1987, c. 30, sbs. 45(2). — Sessional Paper No. 8560-372-538-02. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Health*)

## ADJOURNMENT

At 1:33 p.m., the Deputy Speaker adjourned the House until Monday at 11:00 a.m., pursuant to Standing Order 24(1).

## ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. McCallum (ministre de la Défense nationale), appuyé par M. Easter (solliciteur général du Canada), — Que le projet de loi C-37, Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes et d'autres lois en conséquence, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants.

Le débat se poursuit.

La motion, mise aux voix, est agréée avec dissidence.

En conséquence, le projet de loi C-37, Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes et d'autres lois en conséquence, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants.

## AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

À 12 h 57, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la Chambre aborde l'étude des Affaires émanant des députés.

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Marceau (Charlesbourg—Jacques-Cartier), appuyé par M. Bachand (Saint-Jean), — Que le Comité permanent de la justice et des droits de la personne étudie le processus de nomination des juges aux Cours d'appel et à la Cour suprême du Canada. (*Affaires émanant des députés M-288*)

Le débat se poursuit.

Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la motion est réputée mise aux voix et le vote par appel nominal est réputé demandé et différé jusqu'au mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2003, à la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement.

## ÉTATS ET RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DE LA CHAMBRE

Conformément à l'article 32(1) du Règlement, des documents remis au Greffier de la Chambre sont déposés sur le Bureau de la Chambre comme suit :

— par le Vice-président — Compte rendu des délibérations du Bureau de régie interne de la Chambre des communes des 4 et 11 juin 2003. — Document parlementaire n° 8527-372-13.

— par M<sup>me</sup> McLellan (ministre de la Santé) — Rapport du Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses pour l'exercice terminé le 31 mars 2003, conformément à la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses, L.C. 1987, ch. 30, par. 45(2). — Document parlementaire n° 8560-372-538-02. (*Conformément à l'article 32(5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent de la santé*)

## AJOURNEMENT

À 13 h 33, le Vice-président ajourne la Chambre jusqu'à lundi, à 11 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.